

La Compagnie des Alpes indemnisée à hauteur de 8,1 M€ dans le cadre du contentieux relatif au téléphérique Vanoise Express

8 avril 2011 – Un protocole d'accord transactionnel mettant fin à l'ensemble des procédures intentées dans le cadre du contentieux relatif au téléphérique Vanoise Express - dont les principales caractéristiques sont décrites au paragraphe 6.2.2 du rapport de gestion figurant dans le document de référence 2010 de la CDA - a été signé par les principales parties concernées.

En novembre 2007, la constatation d'une rupture de la couche extérieure des câbles des deux voies du téléphérique Vanoise Express avait contraint à l'arrêt de l'exploitation de ce dernier pour toute la saison 2007/2008, rendant impossible la liaison entre le domaine skiable de La Plagne et celui des Arcs, et donc l'accès au produit Paradiski. Après une réparation complète, le téléphérique Vanoise Express avait pu reprendre une exploitation normale dès décembre 2008.

Un expert judiciaire avait été désigné, courant 2008, afin de déterminer l'origine du dommage et les éventuelles responsabilités.

Les principales parties au contentieux ont conjointement décidé de mettre un terme aux différentes procédures et ont arrêté dans un cadre transactionnel le montant de l'indemnisation des pertes matérielles et immatérielles supportées par le Groupe CDA. Le Groupe CDA percevra une indemnité de 8,1 M€.

Compte tenu des termes du protocole et des opérations déjà prises en charge sous forme de préfinancement, l'impact sur le résultat opérationnel du Groupe sera de + 6,5 M€ environ sur le premier semestre de l'exercice 2010-2011.

A propos du Vanoise Express

Le Vanoise Express, trait d'union du domaine skiable Paradiski, est un ensemble de deux téléphériques qui relie, depuis le 20 décembre 2003, les stations de la Plagne et Les Arcs/Peisey-Vallandry. Capable de transporter 200 passagers, ce téléphérique est le plus grand au monde. Avec une vitesse de 45 km/h, le Vanoise Express relie les deux domaines skiabiles en 3 minutes et 50 secondes. Ce téléphérique ultra-moderne, est doté de deux cabines panoramiques à double étage. Chaque cabine peut circuler indépendamment grâce à deux faisceaux de câbles distincts. Cet ouvrage permet ainsi le transport d'un nombre élevé de passagers en un temps d'embarquement/débarquement réduit et simultané assurant un accueil rapide et fluide (débit horaire : 2 000 passagers par heure)

A propos de Paradiski

Paradiski, un des plus grands domaines skiabiles d'Europe, a été baptisé le 20 décembre 2003. Il est le résultat de la construction du Vanoise Express et de l'union des domaines skiabiles de La Plagne, et des Arcs/Peisey-Vallandry.

Paradiski en bref c'est : 3 stations, 20 destinations. 1 200 m à 3 250 mètres d'altitude, dont 70% au-dessus de 2 000 mètres. 2 glaciers équipés. 3 sommets à plus de 3 000 m d'altitude. 425 kms de pistes. 228 hectares en neige de culture (626 canons). 236 pistes tous niveaux. 153 kms de pistes de fond. 2 snowparks, 3 boardercross, 2 boardergliss et 1 half-pipe. La capacité d'hébergement atteint près de 100 000 lits dont 62% sont activement commercialisés par des hébergeurs professionnels.

Prochains rendez-vous :

- Chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre 2010/2011 jeudi 28 avril 2011, après bourse.
- Résultats du 1^{er} semestre 2010/2011 mardi 24 mai 2011, 10h Hôtel d'Evreux, Place Vendôme.

www.compagniedesalpes.com

Compagnie des Alpes est un acteur majeur de la production de loisirs actifs en Europe. Elle est présente sur 26 sites dont 11 grands domaines skiables des Alpes (parmi lesquels Tignes, Val d'Isère, Les Arcs, La Plagne, Les Menuires, Les 2Alpes, Méribel, Chamonix) et 15 parcs de loisirs (dont Parc Astérix, Grévin, Walibi, Futuroscope, ...), en Europe : France, Pays-Bas, Belgique, Allemagne. La CDA détient en outre des participations dans 4 domaines skiables et 7 parcs de loisirs, en France, Suisse, Belgique et Angleterre. Au cours de son exercice clos le 30 septembre 2010, elle a accueilli près de 23 millions de visiteurs et réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 597 M€ pour un résultat net part du Groupe de 42 M€.



CDA fait partie des indices SBF 250, CAC Mid 100 et CAC Mid&Small 190.
ISIN : FR0000053324 ; Reuters : CDAF.PA ; FTSE : 5755 Recreational services

Contacts :

Compagnie des Alpes :	Sandra PICARD	+33.1 46 84 88 53	sandra.picard@compagniedesalpes.fr
	Claire MONTEIL-ROBERT	+33.1 46 84 88 79	claire.monteil-robert@compagniedesalpes.fr
Kablé Communication Finance	Catherine KABLE	+33.1 44 50 54 75	catherine.kable@kable-cf.com
	Céline PASQUALINI	+33.1 44 50 54 73	celine.pasqualini@kable-cf.com